
NOUVELLES SUR LE COTON – 10 juin 2008

Négociations : l'orage gronde

Temps plus que maussade à Genève, au propre comme au figuré. Une nouvelle fois – mais serait-ce la fois de trop ? -, la menace d'un échec des négociations multilatérales est palpable. Alors que jusqu'à maintenant, il était plutôt admis que l'agriculture constituait la pierre angulaire de la négociation, » il semble qu'aujourd'hui, c'est la libéralisation des produits industriels qui est devenue la pierre d'achoppement des négociations. Plusieurs pays développés ont fait part de leurs inquiétudes face aux nouvelles propositions des présidents des comités de négociations. La perspective de boucler un accord avant le départ de l'administration Bush s'éloigne. Il faudrait pour cela arriver absolument à un accord cadre en juin sur les deux dossiers que sont les produits industriels et agricoles. L'annonce de la suspension des négociations sur les produits industriels le 2 juin dernier a mis les Etats membres au pied du mur et fait peser une réelle menace sur la poursuite des négociations. Toutefois, les ministres réunis à Paris dans le cadre de l'OCDE ont tenu à réaffirmer leur volonté de conclure le Cycle de Doha.

Les Etats membres refusent de négocier dans la précipitation

Les nouvelles modalités révisées diffusées à Genève le 20 mai par les présidents de groupes de négociation de l'OMC, Crawford Falconer (Agriculture) et Don Stephenson (AMNA) ont suscité des critiques virulentes de la part des Etats membres, en particulier en ce qui concerne les textes relatifs à l'AMNA. Les pays du Nord, sous pression pour réduire subventions et droits de douane sur les produits agricoles, demandent aux pays émergents d'ouvrir davantage leurs marchés aux importations de produits manufacturés. Tandis que ces derniers cherchent à protéger leurs industries naissantes et certains produits sensibles d'une baisse trop forte des droits de douane.

Alors que le Commissaire européen au Commerce, Peter Mandelson, et le Directeur Général de l'OMC, Pascal Lamy, soulignent que les semaines à venir seront la dernière occasion de conclure un accord avant la fin du mandat de l'actuel gouvernement américain, de nombreux Etats membres refusent de lier les négociations au calendrier politique américain. La perspective d'une mini-ministérielle en juillet est pour le moment de moins en moins évoquée.

Face aux divergences entre les 152 pays membres, le Président du comité de négociation sur les produits non agricoles, Don Stephenson, a décidé de suspendre les négociations dans ce domaine et a appelé les Etats à prendre « leurs responsabilités ». S'exprimant devant la presse, il a reconnu que les positions des Etats étaient plus éloignées que jamais depuis la publication de ses propositions. Cette décision porte un nouveau coup d'arrêt aux négociations du cycle de Doha dans la mesure où la recherche d'un équilibre entre AMNA et agriculture est nécessaire pour espérer trouver un accord.

Plusieurs représentants de membres de l'OMC, dont le commissaire européen au Commerce, ont sonné l'alarme : sans un accord rapide ce sera au mieux un gel du cycle de Doha, au pire une implosion du système multilatéral.

Le dossier coton empêtré dans un bourbier profond

Après une nouvelle série de consultations, le président des négociations agricoles a sorti un nouvel avant-projet de compromis. Si les travaux dans l'agriculture semblent avoir progressé durant les deux derniers mois, en tous cas sur la question des « produits sensibles », en revanche, aucune avancée même mineure n'a été effectuée sur le dossier coton. La reprise *in extenso* de la formule de réduction proposée par le C4 – à laquelle l'Union européenne et les Etats-Unis restent opposés – illustre l'impasse dans laquelle se trouve le dossier coton. La question du coton bloque avant tout à cause de l'absence de contre-proposition américaine et européenne qui satisfasse aux critères de Hong-Kong. Rappelons à ce titre que le C4 a soumis une formule de réduction en mars 2006. Depuis, les Etats-Unis n'ont toujours pas présenté le chiffre de réduction de leurs subventions au coton et l'Union européenne maintient qu'elle ne peut aller au-delà des 300 millions € nécessaires à financer son aide au coton selon les termes de la réforme 2004. S'ajoute à cela, la nouvelle Farm Bill qui n'apporte aucun élément réformateur quant au niveau de soutien interne et illustre parfaitement le pouvoir du lobby américain du coton qui a parfaitement œuvré pour que les niveaux de soutien ne diminuent pas.

Les Etats-Unis condamnés pour leurs subventions au coton

Le 2 juin, l'OMC a condamné en appel les subventions américaines au coton après six ans de feuilleton juridique. L'organe d'appel a confirmé la condamnation des subventions américaines aux producteurs de coton prononcée en décembre dernier, mettant un point final à au conflit qui opposait le Brésil aux Etats-Unis depuis 2003. Il a été à nouveau constaté que les Etats-Unis agissent « de manière incompatible » avec les règles de l'OMC et « ne se sont pas conformés » aux recommandations et décisions précédentes de l'Organe de Règlement des Différends (ORD¹). Selon le rapport des juges de l'OMC les aides aux agriculteurs américains versées à titre de prêts à la commercialisation et les versements anticycliques «ont pour effet d'empêcher une hausse des prix de manière notable », «causant un préjudice grave aux intérêts du Brésil ». Les Etats-Unis qui ont surtout cherché à gagner du temps n'ont maintenant plus de recours possible. Cette nouvelle condamnation ouvre la voie à une possible demande de sanctions commerciales par le Brésil par l'application de mesures de rétorsion, qui pourraient atteindre un niveau de un milliard de dollars.

Ce dossier qui dépasse les seuls intérêts du Brésil constitue un élément important au moment même où les négociations sur le coton piétinent. Il confirme que les subventions américaines au coton affectent les prix mondiaux et pénalisent, entre autre, les producteurs africains qui ne peuvent soutenir la concurrence avec les cotonniers américains. Des subventions estimées par le Brésil à 12 milliards de dollars entre 1999 et 2002, alors que la valeur des récoltes a été de 13,9 milliards de dollars pendant la même période, soit un taux de subventionnement moyen de 89.5%. Il est vrai qu'en période de prix élevés, le préjudice causé par les subventions est moindre, ce qui ne signifie pas qu'une grande partie d'entre elles restent illégales et doivent être supprimées.

Difficile de déterminer quel sera l'impact de cette décision sur le dossier coton. Avec leur nouvelle loi agricole (Farm Bill) aux antipodes de ce que requiert l'OMC les Etats-Unis montrent qu'ils continuent d'ignorer les règles du commerce international.

Conclusion

Lors de la réunion informelle de l'OCDE à Paris, le 5 juin dernier, le DG de l'OMC, Pascal Lamy, a appelé les membres à envoyer leurs négociateurs à Genève dans les deux prochaines semaines pour accélérer les discussions sur le dossier agricole. S'exprimant en

¹ Document OMC WT/DS267/AB/RW, pp. 198-201, 2 juin 2008.

marge de la réunion de l'OCDE à Paris, le ministre australien du Commerce, Simon Crean, a indiqué que la discussion (de jeudi) était excellente" même s'il "reste des zones considérables de désaccords". "Ce qui a émergé, c'est l'accord des autorités pour s'engager intensément dans les semaines prochaines" dans des négociations avec "en vue la tenue d'une réunion ministérielle à Genève d'ici la fin du mois", a-t-il ajouté, même si aucune date n'a été fixée.

Il reste à espérer que le sursaut provoqué à Paris, soit le signe, non pas d'une éclaircie temporaire entre les gouttes et le tonnerre mais bien le signe de l'installation durable d'un climat sain pour enfin boucler la négociation.

Les projets menés par IDEAS Centre ont pour objectif principal de faciliter l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale. Le Centre est fort de ses 5 années d'expérience sur cette problématique. Sa mission consiste à aider les responsables politiques à élaborer des stratégies permettant de tirer profit de la mondialisation en faveur du développement et de lutter efficacement contre la pauvreté dans chaque pays et au sein d'un système commercial international mieux intégré et plus juste.

Nos précédentes notes d'information sont accessibles sur notre site: www.ideascentre.ch

Pour plus d'information sur IDEAS Centre, voir notre site : www.ideascentre.ch.

Pour plus d'information sur le Geneva Trade & Development Forum, voir notre site : www.gtdforum.org.

IDEAS Centre, 10, rue de l'Arquebuse, 1204 Genève, Suisse
T +41 22 807 17 40, F +41 22 807 17 41